

Les emplois verts et leur potentiel créateur d'emplois

RÉSUMÉ

Une restructuration plus écologique de l'économie répond aux défis de notre siècle, comme le changement climatique, la détérioration des ressources naturelles, les problèmes énergétiques. Ce processus mène à la création d'emplois verts dans le secteur des services et des biens environnementaux et plus largement, dans tous les secteurs de production.

Les analyses existantes démontrent que les différents secteurs verts de l'économie (le traitement des déchets, les énergies renouvelables, les mesures d'adaptation au climat, le recyclage des matériaux de base, ou l'agriculture et la transformation des modes de production traditionnelles) ont un potentiel de création de plusieurs millions d'emplois dans l'Union au cours des prochaines décennies. À côté de la création, on peut aussi assister aux phénomènes de disparition d'emplois, de substitution par d'autres ou de transformation. En ce qui concerne les nouveaux emplois verts créés, il faut veiller à ce que les systèmes d'enseignement et de formation couvrent les compétences requises et que les conditions de travail soient suffisamment sûres, saines et décentes.

Ces processus peuvent être favorisés par les États membres (intégration de l'emploi vert dans les plans nationaux de l'emploi, création d'un environnement fiscal favorable aux investissements dans les nouvelles technologies, mise à jour de l'éducation et de la formation, encouragement du dialogue social) et par l'Union (utilisation plus efficace des systèmes de financement et des Fonds de l'UE, création des partenariats avec les États membres, élaboration de lignes directrices et de mesures de contrôle efficaces pour coordonner l'activité des États membres dans ce domaine). Le rapport du Parlement européen adopté le 7 juillet 2015 souligne l'importance d'une transition socialement responsable et durable, des emplois décents, des compétences adéquates et du rôle des PME.



Contenu du briefing:

- Les nuances du vert, définition et typologie des emplois verts
- Les emplois verts, l'environnement et l'économie
- Les emplois verts et le marché du travail
- Initiatives dans les pays membres
- Politique au niveau de l'UE
- Pour approfondir

Les nuances du vert, définition et typologie des emplois verts

Contexte

L'Organisation internationale du travail (OIT) affirme dans son [programme](#) des emplois verts que le 21^e siècle est confronté à deux défis majeurs. Le premier est la prévention du changement climatique et des dangers qu'il comporte, ainsi que de la détérioration des ressources naturelles. Le second est la nécessité d'assurer un développement social et un travail décent pour tous. Il est temps de passer d'un modèle caractérisé par une consommation élevée et une production à forte utilisation énergétique, de plus en plus coûteux, à une économie à faibles émissions de carbone avec un taux d'emploi élevé. Les emplois verts peuvent ainsi contribuer à la fois à la création d'entreprises durables, à la réduction de la pauvreté et à une reprise économique axée sur l'emploi.

La délimitation des emplois verts

Parmi les emplois verts, certains sont faciles à identifier – comme le technicien qui installe un panneau solaire ou l'ingénieur qui exploite une éolienne. D'autres, en revanche, surtout dans les industries fournissant le matériel, le sont beaucoup moins. C'est par exemple le cas de l'ouvrier d'une entreprise métallurgique qui fabrique des pièces détachées nécessaires à monter une éolienne ou du comptable qui en fait le bilan annuel. Une [étude](#) souligne qu'il est extrêmement difficile de définir et de délimiter quels emplois, quelles compagnies et quels secteurs sont verts et lesquels ne le sont pas; cela s'explique, d'une part, par le fait que toute production et consommation de biens et de services a des effets environnementaux, et d'autre part, car tous les emplois et compagnies sont interdépendants et font partie d'une chaîne de production et de livraison incluant des parties «vertes» et «non-vertes». Toutes les activités sont de plus en plus exposées à des obligations visant à améliorer leur impact écologique et dès lors, ils sont plus ou moins «verts».

Vert par la nature de l'activité et vert par adaptation

Au sens le plus étroit, selon **l'approche éco-industrie**¹, on entend par emplois verts les emplois qui sont verts par nature, c'est-à-dire qu'ils ont été créés dans le secteur des **biens et des services environnementaux** (SBSE).

D'après la [définition](#) de l'OCDE/Eurostat «**l'industrie des biens et des services environnementaux** comprend les activités qui produisent des biens et des services servant à mesurer, prévenir, limiter, réduire au minimum ou corriger les atteintes à l'environnement telles que la pollution de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes. Cette industrie comprend les technologies, produits et services moins polluants qui réduisent les risques pour l'environnement, minimisent la pollution et économisent des ressources».

Selon une définition plus large fondée sur **l'approche transformation**, comme [celle](#) utilisée par l'OIT, la notion d'emplois verts comprend aussi les emplois qui résultent de la transformation des économies, des entreprises, des lieux de travail et des marchés de l'emploi vers une économie durable à faibles émissions de carbone et fournissant un travail décent.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement ([PNUE](#)) définit les emplois verts comme les postes dans l'agriculture, la fabrication, la construction, l'installation et l'entretien, ainsi que les activités scientifiques, techniques, administratives qui sont liés aux services contribuant substantiellement à la conservation et au rétablissement de la qualité de l'environnement². Ceci inclut notamment les emplois qui aident à protéger et

à rétablir les écosystèmes et la biodiversité, à réduire la consommation de l'énergie, des matériaux et de l'eau à l'aide de stratégies de haut rendement, à diminuer les émissions de carbone, à minimiser ou éviter complètement la génération de toutes formes de déchets et de pollution.

Définition utilisée dans l'Union européenne

Selon la définition retenue par [la Commission européenne](#), les emplois verts sont ceux qui dépendent de l'environnement ou qui ont été créés, remplacés ou redéfinis (en termes de compétences, méthodes de travail, profils rendus verts etc.) dans le cadre d'une transition vers une économie plus verte. Cette définition tient compte du fait que les changements technologiques et règlementaires liés à la transition vers une économie plus efficace en ressources et à faibles émissions de carbone a des conséquences profondes pour une vaste gamme de professions.

Les emplois verts, l'environnement et l'économie

Pour mesurer l'interdépendance de l'environnement, de l'économie et de l'emploi dans l'Union européenne, plusieurs études ont été effectuées³. Ces études illustrent qu'une meilleure efficacité des ressources et une meilleure protection de l'environnement favorisent la création d'emplois⁴.

Les emplois verts et l'environnement

Selon une étude faite pour la Commission européenne⁵ et la [FAO](#) (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), les emplois verts contribuent à la réalisation des objectifs de protection de l'environnement dans les domaines suivants:

- amélioration en efficacité énergétique et des ressources, en particulier dans le secteur de la construction, de l'industrie et des transports;
- énergie renouvelable (y compris les biocarburants et les technologies renouvelables);
- la mobilité durable (p.ex. les transports en commun);
- la gestion des déchets et le recyclage des matières premières;
- les éco-industries liées au contrôle de la pollution (air, eau, déchets, décontamination des sites, bruit) ;
- services «écologiques» (conservation, écotourisme, etc.);
- l'utilisation durable des ressources naturelles, y compris l'agriculture, la sylviculture et la pêche;
- activités relatives à l'atténuation des effets des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique.

L'étude faite pour la Commission européenne fournit des exemples concrets de création d'emplois par la performance environnementale améliorée dans les domaines suivants : technologies de pompe à chaleur, isolation (dans la construction verte/durable), cuivre (recyclage), ciment (secteurs dépendants de ressources), véhicules propulsés électriquement/hybrides (technologies pour l'efficacité de ressources), technologies d'irrigation agricoles économes en eau. Une description du lien entre les emplois verts et la biodiversité, ainsi qu'un catalogue détaillé d'exemples sont décrits dans une autre [étude](#) faite pour la Commission européenne.

Emplois verts dans le secteur agricole

Selon les [estimations](#) de la FAO l'accroissement démographique générera une augmentation de la demande mondiale d'alimentation de 70% d'ici 2050. Pour cette raison, la transition vers des pratiques agricoles plus durables s'avère indispensable. Il

s'agit notamment de l'introduction de pratiques agricoles plus vertes, comme l'agroécologie⁶, mais aussi d'autres activités liées à la production biologique comme la certification, le stockage après la récolte ou les pratiques de manipulation ou de conditionnement. Comme les pratiques agricoles biologiques nécessitent davantage de main-d'œuvre, ce changement nécessite de nouveaux emplois, surtout dans les régions rurales. Il est également possible de créer des emplois dans le domaine de la pêche, l'aquaculture et l'agroforesterie durable, ou celui de la production des biocarburants.

Les emplois verts et le marché du travail

Une [étude](#) du PNUE et de l'OIT souligne que l'orientation de l'économie vers une plus grande durabilité influence le marché de travail d'au moins quatre manières différentes:

- création de nouveaux emplois dans le secteur des biens et des services environnementaux (p.ex. dans la fabrication des dispositifs de contrôle de la pollution);
- remplacement de certains emplois par d'autres (p. ex. lors de la transition des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables);
- disparition de certains emplois sans être remplacés (p.ex. dans la fabrication des matériaux d'emballage, si les emballages ne sont plus utilisés) et
- transformation de certains emplois existants redéfinis au-travers de compétences, méthodes de travail et profils des employés «verdis» («écologisés») (p. ex. dans le cas des plombiers, électriciens, des travailleurs dans la métallurgie ou dans la construction).

Mesurer le poids des emplois verts

Il est difficile de mesurer le nombre des emplois verts, d'une part parce qu'il ne s'agit que d'une partie bien délimitée (et certainement pas d'un secteur) du marché de l'emploi, d'autre part car les compétences qu'ils nécessitent sont déjà présentes dans les professions existantes. Il n'existe pas non plus de statistiques qui s'étendraient à l'ensemble des emplois dans les éco-industries dans les États membres de l'Union. La base de données d'Eurostat comprend le SBSE. Les secteurs les mieux documentés, disposant des données les plus complètes, sont la collecte, le traitement, l'approvisionnement et l'assainissement des eaux, la collecte des déchets, les activités de traitement et d'élimination, la récupération des matériaux, et autres services de gestion de déchets. En 2011, ces quatre secteurs occupaient 1,6 millions de personnes dans l'UE.

Selon les résultats d'une [étude](#) de 2012, réalisée pour la Commission européenne, 2,7 millions de personnes travaillaient dans les éco-industries en 2008, ce qui représentait 0,81% de la main-d'œuvre totale (personnes entre 15 et 64 ans). Les estimations de la même étude pour l'année 2012 s'élèvent à 3,4 millions d'emplois. La mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique ont le potentiel de créer ou de maintenir 2 millions d'emplois verts d'ici 2020, et le développement de sources d'énergie renouvelables pourrait générer 3 millions d'emplois pendant la même période.

Les compétences «vertes»

Dans la transition vers une économie plus verte, la compétitivité, la capacité innovatrice et la productivité dépendent fortement de la disponibilité de travailleurs qualifiés. Les [compétences](#) liées à l'économie verte ne sont pas des compétences entièrement neuves ou exclusives. Ce sont souvent des compétences transversales ou des ensembles

spécifiques d'aptitudes. Les compétences vertes peuvent être classées en quatre principales [catégories](#) :

- ingénierie et compétences techniques (p.ex. dans les domaines du design, de la construction ou de l'évaluation technologique);
- compétences scientifiques (p.ex. en physique ou en biologie) qui sont surtout demandés au début de la chaîne de valeur;
- compétences de gestion opérationnelle (p. ex. dans la gestion du cycle de vie ou dans la coopération avec les acteurs externes, dont les régulateurs ou les clients);
- compétences de surveillance (p. ex. du respect des critères techniques, de conformité avec les lois et les normes environnementales).

Pour répondre aux nouveaux besoins de compétences, les systèmes d'enseignement pourront élargir et adapter les formations (p.ex. en promouvant des nouvelles spécialisations universitaires), ce qui permettra de contribuer à accroître la compétitivité européenne. Il est également important de repérer les besoins des employeurs (souvent en évolution rapide) pour y adapter les programmes de formation. Un manque de main-d'œuvre qualifiée existe déjà dans plusieurs [secteurs](#) qui se développent d'une manière rapide (p.ex. le ferroviaire et la navigation), ainsi que dans le domaine des compétences de gestion et des connaissances scientifiques et technologiques.

Le travail décent

Cette évolution de l'économie et du marché de travail devrait être conduite d'une manière socialement responsable, en garantissant des conditions de travail saines et sûres, tenant compte des risques particuliers liés à certaines filières du secteur. Les conditions de sécurité et de santé des travailleurs dans l'Union européenne sont réglementées par la [directive](#) 89/391/CEE. Les [emplois](#) liés par exemple à la gestion des déchets, à la construction ou à l'énergie de la biomasse peuvent être caractérisés par des [conditions de travail](#) dangereuses et être sous-payés. Il est également important de veiller à ce que le droit des travailleurs européens à l'information adéquate, à la consultation et à la participation soit respecté. Les évaluations d'impact consciencieuses, la formation adéquate des travailleurs, des règles suffisantes en termes de sécurité et de santé, ainsi que la prise en compte des caractéristiques locales apportent des [solutions](#) à ces problèmes⁷.

Le financement par l'Union européenne

La transition vers les emplois verts nécessite dans certains cas des ressources financières qui peuvent être apportées par le secteur privé, des fonds nationaux ou communautaires. Ces fonds et actions, comme la Commission européenne l'a constaté dans sa communication en 2010, pourraient être toutefois mieux exploités⁸. Le [document](#) de la Commission européenne de 2013 mentionne que les fonds européens peuvent agir de deux manières:

- directement, en soutenant le développement des emplois verts (p. ex. par des programmes de formation ou d'emploi);
- indirectement, par le financement de l'efficacité des ressources et des projets climatiques et d'environnement qui nécessitent la création de nouveaux emplois et/ou de compétences.

Les instruments financiers de l'Union européenne qui, dans le contexte du cadre financier pluriannuel 2014-2020, pourraient être mises en œuvre pour appuyer la promotion de l'emploi dans une économie plus verte sont les suivants⁹:

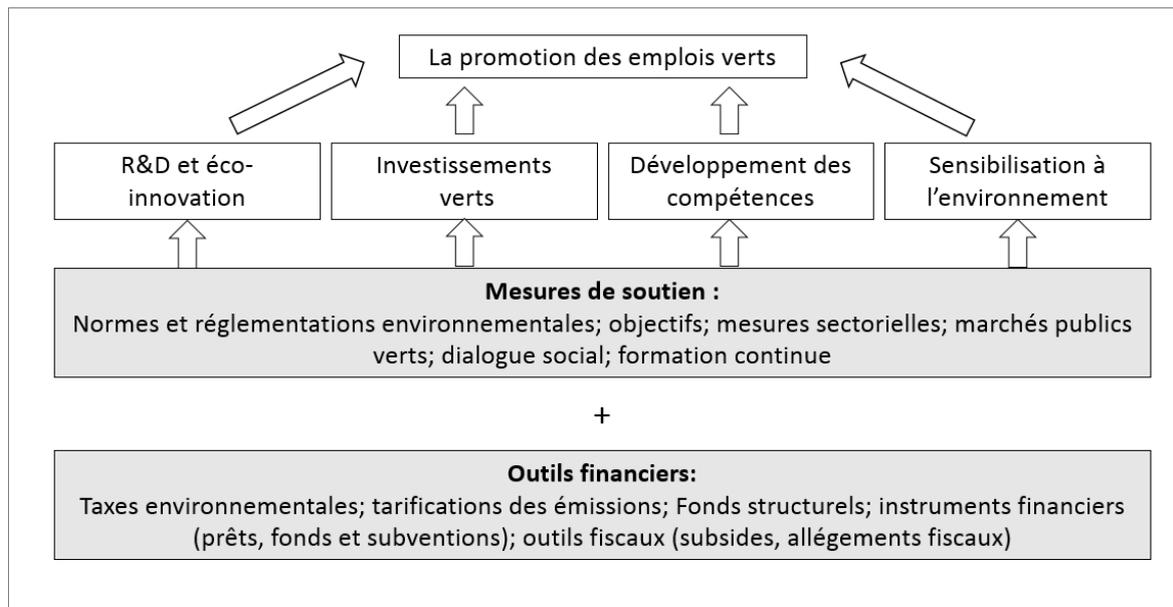
- **Le Fonds social européen (FSE)** cofinance les mesures d'activation du marché du travail et les mesures visant à faciliter la transition vers le travail vert;
- **Le Fonds européen de développement régional (FEDER)** soutient les investissements dans l'infrastructure de l'éducation, ainsi que la recherche, le développement et l'innovation des technologies à faible émission de carbone ;
- **Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)** soutient le développement territorial équilibré des économies et des communautés rurales, notamment la création d'emplois et leur préservation;
- **Le Programme pour la compétitivité des entreprises et les PME (COSME)** vise à contribuer à la croissance économique et à l'emploi en soutenant des projets favorisant l'innovation, y compris les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ;
- **Le Programme pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport (Erasmus+)** finance des projets qui visent l'anticipation des besoins de compétences et leur intégration dans la formation professionnelle, et qui cherchent à mobiliser les jeunes pour un avenir durable ;
- **Le Fonds européen d'ajustement (FEM)** permet de gérer les processus de restructuration par le co-financement de la reconversion et des mesures de recherche d'emploi ;
- **Le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)** soutient la transition vers une pêche durable, entre autre à travers la formation et le soutien des petites entreprises

Initiatives dans les pays membres

L'[étude](#) de 2013 sur les meilleures pratiques en Europe, réalisée par l'Observatoire européen de l'emploi (OEE) pour la Commission européenne, présente les mesures en faveur de l'emploi vert et des exemples de réalisations. Le nombre de pays qui ont développé un cadre politique global est relativement faible : c'est par exemple le cas de la [France](#), de l'Autriche, du Portugal et de la Finlande. Dans d'autres pays, comme la Bulgarie, l'Irlande, l'Espagne, le Luxembourg, Malte ou la Croatie, des progrès ont été réalisés vers une mise en place d'une réponse politique plus complète. Un grand nombre de pays traite la restructuration plus écologique (verdissement) de l'économie toujours à l'aide d'une gamme d'instruments et de politiques distinctes, p. ex. les politiques liées à l'environnement ne prennent pas en considération les conséquences sur l'emploi ou les programmes liés à l'emploi ne couvrent pas les emplois verts.

Les facteurs principaux qui contribuent à la promotion des emplois verts peuvent être représentés dans le «Schéma des emplois verts».

Figure 1 : Schéma des emplois verts



Source: [European Employment Observatory Review: Promoting green jobs throughout the crisis: a handbook of best practices in Europe](#), 2013, p.11.

Parmi les stratégies pour promouvoir la production et l'emploi verts des États membres figurent les suivantes:

- le développement de l'éducation, des formations et des compétences pour soutenir les économies plus vertes (p. ex. le [Green Jobs Masterplan](#) en Autriche);
- la modification de l'imposition (introduction d'instruments fiscaux pour encourager la consommation ou la production respectueuse de l'environnement, p.ex. le [réforme des taxes écologiques](#) en Estonie);
- la promotion du développement, de la dissémination et de l'utilisation des technologies vertes (p.ex. le [programme des économies vertes](#) en Tchéquie);
- l'investissement dans les infrastructures vertes et dans l'adaptation aux changements climatiques (promotion des projets de réduction des émissions de gaz à effets de serre, création des systèmes de transport en commun plus vert) (p.ex. le [plan de transport vert](#) au Danemark) et
- l'implication des parties prenantes, ainsi que la sensibilisation et la pression sociale pour la transition vers une économie plus verte (p.ex. [l'association des partenaires sociaux en chimie](#) en Allemagne).

Politique au niveau de l'UE

Les emplois verts ont gagné une importance croissante dans la politique de l'Union européenne au cours des dernières années. La [stratégie Europe 2020](#) souligne ainsi l'importance de l'utilisation plus efficace des ressources qui doit aller de pair avec la modernisation des marchés du travail et le développement de nouvelles compétences. Le [paquet emploi](#) de la Commission européenne de 2012, range l'économie verte, qui malgré la crise économique a connu une hausse relativement forte, parmi les secteurs qui génèrent le plus d'emplois. Elle souligne qu'à cause de la répartition différente des ressources et des compétences, ce passage à une économie verte ne profitera pas de la même manière à tous les territoires et à tous les travailleurs.

Dans son [manuel des meilleures pratiques](#) de 2013, la Commission identifie quatre actions en faveur de la promotion des emplois verts qui doivent être accomplies aux niveaux national et communautaire:

- intégrer les emplois verts dans les plans nationaux d'emploi;
- renforcer le savoir sur les compétences nécessaires dans une économie verte;
- promouvoir l'utilisation des instruments financiers pour les investissements verts intelligents et
- établir des partenariats entre les acteurs sur le marché du travail.

Comme des cadres stratégiques intégrés n'existent que dans un nombre relativement restreint d'États membres, la Commission, dans sa [communication](#) de 2014 - «Initiative pour l'emploi vert: Exploiter le potentiel de création d'emplois de l'économie verte»-, formule les recommandations suivantes:

- prévoir et combler les déficits de compétences environnementales en concertation avec les Services publics de l'emploi ([SPE](#));
- anticiper le changement, gérer les restructurations, garantir les transitions et promouvoir la mobilité (en utilisant à cette fin notamment la Classification européenne des Aptitudes, Compétences, Certifications et Professions ([ESCO](#)) et le Portail européen sur la mobilité et l'emploi ([EURES](#));
- soutenir la création d'emplois, entre autre en utilisant les ressources financières de l'Union, en passant d'une taxation du travail a une fiscalité environnementale, et par la promotion de l'entrepreneuriat;
- améliorer la qualité des statistiques par la collecte régulière et l'harmonisation des données (p.ex. via le modèle [FIDELIO](#) de la Commission).

La communication rappelle l'importance de favoriser le dialogue social avec les partenaires de tous les niveaux lors de la transition vers une économie verte.

Le [rapport](#) de la commission de l'emploi et des affaires sociales sur cette communication, (rapporteur: Jean Lambert, Verts/ALE, Royaume-Uni) a été adopté par le Parlement en juillet 2015. Il souligne notamment l'importance de la transition socialement responsable et des emplois décents, demande des mesures plus ambitieuses pour intégrer les compétences environnementales dans les stratégies de formation ainsi que des politiques cohérentes pour exploiter au mieux le potentiel d'emploi des économies durables. Il rappelle également l'importance des investissements dans la création des emplois durables et le rôle des PME dans l'établissement des emplois verts.

Pour approfondir

[Le programme des emplois verts](#) de l'OIT, 2009.

[Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable, Low-Carbon World](#) (UNEP report), 2009.

[The number of Jobs dependent on the Environment and Resource Efficiency improvements](#), Ecorys final report, 2012.

[Measuring green jobs? An evaluation on definitions and statistics for green activities](#), 2012.

[European Employment Observatory Review: Promoting green jobs throughout the crisis: A handbook of best practices in Europe](#), 2013.

[Green, pink & silver? The future of labour in Europe](#), volume 2, Neujobs, 2015.

Notes

- 1 [European Employment Observatory Review: Promoting green jobs throughout the crisis: a handbook of best practices in Europe](#), (Promouvoir les emplois verts pendant la crise: un manuel des meilleures pratiques) 2013, p.7.
- 2 [Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable, Low-Carbon World \(UNEP, ILO, IOE, ITUC: Green Jobs Initiative\)](#), 2009, p.36. Les secteurs énumérés générant des emplois verts sont la production d'énergie renouvelable, la construction, les transports, les industries de base, l'alimentation et l'agriculture ainsi que la sylviculture.
- 3 Parmi les plus importantes on trouve deux études effectuées à la demande de la Commission européenne: [GHK, Cambridge Econometrics and IEEP \(2007\) Links between the environment, economy and jobs](#), London; Ecorys and IDEA (2009) Study of the competitiveness of the EU eco-industry - DG ENTR et Ecorys: The number of Jobs dependent on the Environment and Resource Efficiency improvements - Final report (2012) - DG ENVI.
- 4 Elles travaillent avec la notion d'«éco-industries», introduite en 1999 par [l'étude](#) de l'OCDE.
- 5 Ecorys: The number of Jobs dependent on the Environment and Resource Efficiency improvements - Final report (2012) - DG ENVI, p. 69.
- 6 [L'agroécologie](#) est une technique inspirée des lois de la nature. Elle considère que la pratique agricole ne doit pas se cantonner à une technique, mais envisager l'ensemble du milieu dans lequel elle s'inscrit avec une véritable écologie. Elle intègre la dimension de la gestion de l'eau, du reboisement, de la lutte contre l'érosion, de la biodiversité, du réchauffement climatique, du système économique et social, de la relation de l'humain avec son environnement.
- 7 Voir aussi [l'agenda](#) de discussion de la Conférence Rio20+.
- 8 Une stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois: une contribution européenne au plein emploi, [COM\(2010\)682](#).
- 9 Basé sur Agenda for New Skills and Jobs; Towards a job-rich recovery; et GHK, IEEP, Ecologic, Bio Intelligence Service and Naider (2012) et actualisé.

Clause de non-responsabilité et droits d'auteur

Le contenu de ce document est de la seule responsabilité de l'auteur et les avis qui y sont exprimés ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen. Il est destiné aux Membres et au personnel du PE dans le cadre de leur travail parlementaire. Reproduction et traduction autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et information préalable et envoi d'une copie au Parlement européen.

© Union européenne, 2015.

Crédits photo: © Vadim Georgiev / Shutterstock.

epprs@ep.europa.eu

<http://www.epprs.ep.parl.union.eu> (intranet)

<http://www.europarl.europa.eu/thinktank> (internet)

<http://epthinktank.eu> (blog)